

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

24 FEV. 2026

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - GREFFE DE TONNAY-CHAPPELLE**

N° d'entreprise : **0448 668 748**

Nom

(en entier) : **DEPRO PROFILES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **7780 Comines, Chemin des Casernes 10**

Objet de l'acte : Nomination administrateur et président du Conseil d'administration

Il ressort du procès-verbal que l'assemblée générale extraordinaire, tenu le 12 décembre 2025, que l'assemblée a décidé de nommer comme administrateur à partir du 12/12/2025, pour une durée de maximum 6 ans, jusqu'à et se terminant par l'assemblée générale de 2031:

- la SRL PATRICK REEKMANS, enregistrée sous le numéro d'entreprise 0688.934.481, ayant son siège social à 9120 Beveren-Waas, elle-même représentée par son représentant permanent Patrick REEKMANS, demeurant à 8670 Koksijde, Wulpstraat 1; en qualité d'administrateur.

Il ressort du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration que l'assemblée a décidé de nommer à partir du 12/12/2025, pour une durée de maximum 6 ans, jusqu'à et se terminant par l'assemblée générale de 2031:

- la SRL PATRICK REEKMANS, enregistrée sous le numéro d'entreprise 0688.934.481, ayant son siège social à 9120 Beveren-Waas, elle-même représentée par son représentant permanent Patrick REEKMANS, demeurant à 8670 Koksijde, Wulpstraat 1, comme président du Conseil d'administration cfr art 12 des statuts de la SA Depro Profiles.

Fait à Comines, le 19/01/2026

Signé:

FINDES SPRL

Administrateur

Représentée par

monsieur Jacques Desmet,

Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).